

# LE NUNAVOIX

LE JOURNAL DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT

## Des jeunes francophones engagés dans les Amériques!

Par Mylène Bellerose

Saviez-vous qu'il y a 11 millions de personnes connaissant le français aux États-Unis, soit davantage qu'au Canada? Connaissez-vous le réseau des Alliances françaises, qui fait la promotion de la langue et de la culture française partout dans le monde, avec une présence forte en Amérique latine? Saviez-vous que la Louisiane a récemment adopté une loi sur les services en français?

La francophonie sur le continent américain est loin de se limiter au Québec et à quelques communautés en situation minoritaire ailleurs au Canada ; la langue est bien vivante et de nombreuses personnes décident d'apprendre le français pour diverses raisons.

C'est ce que j'ai pu constater au Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, qui s'est déroulé du 23 au 30 juin dernier, au cœur de la francophonie manitobaine, soit dans le quartier Saint-Boniface de Winnipeg. Organisé par le Centre de la francophonie des Amériques, le forum avait comme but d'outiller les jeunes à être des citoyens engagés dans leur milieu respectif. 50 jeunes de partout dans les Amériques ont participé à l'événement.

Les participants au forum ont assisté à des conférences permettant de mieux comprendre la francophonie dans son ensemble. Par exemple, l'anthropologue Serge Bouchard a expliqué l'importante influence des francophones et des autochtones en Amérique, des histoires qui sont souvent oubliées : « Le fait français dans les Amériques a toujours été éclaté et n'a jamais eu de frontières. » Notamment, on retrouve l'influence du français aux États-Unis, par exemple avec la ville de Détroit et le nom du peuple autochtone américain Les Nez Percés. Également, à l'image de Daniel Boone, la francophonie recèle de personnages hauts en couleur, comme le fondateur de la Louisiane, Pierre Le Moyne d'Iberville, un pirate s'attaquant aux Anglais, qui décéda de façon mystérieuse à La Havane et Jean-Baptiste Chalifoux de Limoilou, un bandit à la tête d'une bande multiculturelle dans la région de Santa Fe.

Lors du forum, nous avons également participé à une foule d'ateliers visant à développer notre leadership et nos compétences. Par exemple, des ateliers offerts par l'Association canadienne d'éducation de langue française ont permis d'amorcer des réflexions sur la signification du changement et de l'engagement, grâce à des activités ludiques et des dialogues. Également, diverses organisations sont venues offrir des ateliers comme TFO, la télévision francophone de l'Ontario, qui nous a permis de réaliser une vidéo blogue.

Tout au long de la semaine, nous avons été accueillis avec enthousiasme et passion par les membres de la communauté franco-manitobaine. Spectacles, projections de film, et matche d'improvisation étaient à l'ordre du jour et ont permis aux participants du forum de se changer les idées après des journées remplies de réflexion.

Le 30 juin dernier, la cinquantaine de jeunes sont retournés aux quatre coins de l'Amérique, fiers de parler la langue française et désireux d'en faire la promotion. Quant à moi, je suis revenue du forum bien déterminée à poursuivre mon implication dans la communauté francophone du Nunavut et inspirée à partager la richesse de la diversité culturelle de mon territoire d'adoption.

Les jeunes ambassadeurs lors de la cérémonie de l'engagement



© Filipe Savadogo

En train de préparer un court vidéo lors d'un atelier de l'ONF



© Filipe Savadogo

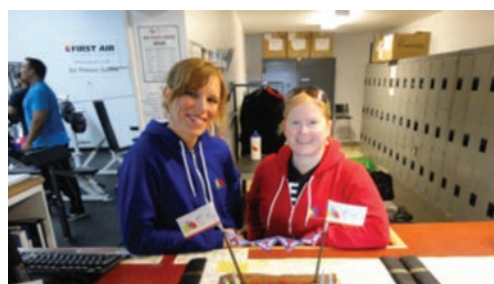
Lors d'un atelier sur les valeurs



Vous désirez en savoir davantage sur le Forum et sur le Centre de la francophonie des Amériques? Je vous invite à consulter leur site internet : [www.francophoniedesameriques.com](http://www.francophoniedesameriques.com). Vous y trouverez une panoplie d'information sur leurs différents projets, notamment une bibliothèque numérique, une radiojeunesse des Amériques, et une université d'été. Je vous invite à participer à leurs activités afin de mieux connaître la francophonie des Amériques, mais aussi, pour faire connaître la réalité du Nunavut!

# 10 ans déjà! Atii Fitness fête ça en grand!

Par Nalini Vaddapalli



Tout sourire à l'accueil  
Allison Dunn, Présidente (gauche)  
et Rachel Messier, Vice-Présidente



Zumba! Sous la direction dynamique  
d'Allison Dunn

Bon nombre d'Iqalummiut et de visiteurs, petits et grands, ont participé aux récentes célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire du centre de conditionnement physique communautaire *Atii Fitness*. Un centre qui se démarque en opérant depuis ses débuts sur l'engagement de bénévoles.

À l'horaire des célébrations : classes extérieures, BBQ, gâteries santé, musique en direct, tirages de memberships et d'un billet aller-retour Iqaluit-Ottawa gracieuseté de First Air, un partenaire corporatif de longue date qui reconnaît l'importance d'une communauté en santé.

## Un peu d'histoire... un rêve qui devient réalité!

Anne-Marie Bowman, Peter Scholz, Ailsa Lapp and Sharla Mulley ont tenu leur première rencontre au jadis restaurant *Subway* pour mettre en commun leurs idées et leur rêve de bâtir un centre qui pourrait offrir des activités de conditionnement physiques à coûts raisonnables.

L'équipe déterminée a invité des amis et membres du public à se joindre à eux pour partager leurs expertises en construction, comptabilité, santé et cela va de soi : en conditionnement physique! Ils ont aussi mis la main à la pâte pour rédiger et soumettre diverses propositions de financement.

Le Centre ouvra ses portes et pris rapidement de l'expansion pour accueillir un nombre grandissant de membres. Sans contredit, le Centre *Atii Fitness* est le résultat d'efforts et de détermination incommensurables depuis dix ans.

## Une expérience qui en vaut le coup!

Pour ma part, je suis membre et bénévole à l'accueil presque depuis mon arrivée au Nunavut il y a bientôt quatre ans. Rapidement, j'ai pu ressentir l'esprit communautaire du Centre où vraiment tous et chacun – peut importe son niveau de conditionnement – sont les bienvenus. *Atii Fitness* soutient d'ailleurs un projet d'inclusion où les membres de notre communauté avec un handicap peuvent offrir de leur temps et bénéficier en retour d'un accès gratuit au centre. Annie P. est l'une de ces membres jubilante qui ensoleille le Centre. Son rire contagieux et son engouement pour participer aux activités et classes (vous pourrez sûrement faire sa connaissance dans les classes de Zumba et de Pilates) sont des sources d'inspiration.

## Venez découvrir le Centre

Je vous invite à venir découvrir le Centre *Atii Fitness*, votre première visite sera gratuite. Participez à l'une des huit classes diversifiées qui sont offertes ce mois-ci, du lundi au dimanche, par des instructeurs certifiés.

Vous songez à devenir bénévole? Venez remplir votre formulaire directement au Centre qui est situé tout près de l'aéroport. Lilly Lewis est l'une des bénévoles qui vous accueille au comptoir et qui participe

au projet d'inclusion permettant aux individus avec un handicap de profiter pleinement de l'opportunité de bénévolat.

Informez-vous davantage sur les cours offerts et les heures d'ouverture au : [www.atiifitnesscentre.com](http://www.atiifitnesscentre.com) ou sur la page Facebook!



Annie P., un rayon de soleil au sein de notre équipe de bénévoles et participante assidue aux classes de Zumba et Pilates.

# Résefan: pour des soins de santé en français



L'accessibilité des soins de santé a été grandement facilitée pour les francophones du Nunavut depuis la mise sur pied du Résefan, une organisation qui a à cœur le bien-être de sa communauté.

Par Isabelle Bergeron

Ça a commencé avec la Société en français (SSF), un mouvement national visant l'amélioration de la santé des francophones en situation minoritaire au Canada, basé à Ottawa depuis le début des années 2000. Puis avec le SAFRAN – Santé en français au Nunavut – en 2004 à Iqaluit, qui est enfin devenu Résefan en 2008. Bien qu'elles peuvent sembler un peu compliquées, les origines de Résefan sont issues d'une prémisse bien claire : donner à la population francophone accès aux services de santé offerts dans leur langue. « Résefan répondait réellement aux besoins des francophones qui, avant, avaient du mal à se faire soigner dans leur langue ou simplement à obtenir de l'information relative à la santé », dit Daniel Hubert, membre du CA et ex-directeur du Résefan.

## La santé dans son aspect global

Et aujourd'hui? Énormément de travail a été fait : un meilleur accès aux services de santé offerts en français, un bon service de réseautage entre les professionnels, de nombreuses campagnes de promotion de la santé et de prévention auprès de la population, un appui à la formation continue et plusieurs autres initiatives touchant à la santé au-delà des petits et gros bobos, englobant aussi une perspective sociale et communautaire. « Je crois que si chaque aspect de la vie d'un individu se porte bien, c'est la santé de toute la communauté qui en bénéficie, dit M. Hubert. Par exemple, le Résefan a apporté une contribution au Théâtre Uiviit. On a organisé des sessions de yoga, des ateliers d'art expressif, du badminton, etc. »

Le Résefan s'implique également beaucoup dans les écoles, notamment afin de promouvoir une saine alimentation, et travaille souvent en collaboration avec d'autres organismes, comme l'Association des parents francophones et le Carrefour Nunavut. « Nous lançons également des initiatives, comme celle de mettre en place une clinique podiatrique et une clinique d'acupuncture, l'hiver dernier, dit M. Hubert. Un type d'initiative qu'on souhaite refaire de plus en plus. » Tout comme celle qui a permis de faire venir des étudiants en soins de santé (orthophoniste, infirmier, sage-femme) au Nunavut qui ont pu faire profiter de leurs services la population pour une certaine période. « Le Résefan a organisé ces visites avec l'appui du gouvernement du Nunavut et la collaboration de l'Université Laurentienne », explique M. Hubert. Une université faisant d'ailleurs partie du Consortium national de formation en santé (regroupement pancanadien d'établissements universitaires et collégiaux offrant des programmes en français dans diverses disciplines de la santé) dont le Résefan fait la promotion, notamment sur son site Internet.

Les ambitions du Résefan sont grandes. « Depuis 2009 surtout, notamment à cause d'un financement appréciable issu du programme fédéral d'appui aux langues officielles, on peut dire qu'on a accompli beaucoup, dit Daniel Hubert. Et on veut faire plus encore. » Principalement, en poursuivant les initiatives récentes, en les faisant grossir et en en créant de nouvelles, selon les besoins de la population francophone du Nunavut qui peut sans conteste compter sur un réseau accessible et définitivement... en excellente santé!

🌐 [resefan.com](http://resefan.com)

☎ (867) 222-2107



# L'obligation de consulter est immédiate

Par Jean-Pierre Dubé, Francopresse

## Droits ancestraux des autochtones

La Cour suprême du Canada vient alourdir le fardeau des gouvernements et des entreprises dans l'exploitation des ressources sur les terres ancestrales. Le jugement du 26 juin pourrait impacter un grand nombre de négociations, partout au pays.

« L'obligation de consulter avec les Premières nations s'applique partout où il y a une réclamation, même si elle n'est pas encore prouvée, explique Me Aimée Craft, spécialiste de droit autochtone. C'est l'essentiel de la décision.

« J'ai hâte de voir comment vont se jouer les négociations, affirme la professeure associée de l'Université du Manitoba. Les traités 1, 2 et 3 (Saskatchewan, Manitoba et Ontario) décrivent le territoire avec ses marqueurs géographiques. Le texte des traités parle d'une pleine cession de terre : ce qui est à l'extérieur du territoire décrit pourrait faire partie du titre ancestral. »

Dans son jugement unanime, le plus haut tribunal affirme que les Premières Nations ont le premier et dernier mot quant au sort de leurs terres ancestrales. Les conditions pour empiéter sur ces territoires sont précises : l'État doit obtenir le consentement de la communauté concernée.

Sinon il doit produire des preuves d'un « objectif public impérieux et réel » et que son atteinte ne détruira pas le territoire pour les générations présentes et futures. Pour la Cour, les dommages de cet empiètement doivent être inférieurs aux avantages potentiels.

Selon Aimée Craft, la décision donne des précisions sur l'obligation de consulter. « Ça permet de clarifier ce qu'on peut demander et où sont les possibilités de réussir. » La Cour a également fait le lien entre l'envergure de la réclamation et celle de la consultation. Le mot clé des négociations serait la certitude.

« L'ampleur de la preuve détermine ce qui constitue une réclamation forte, précise-t-elle. La preuve est souvent difficile à obtenir et la certitude encore plus difficile. Les gouvernements, l'industrie et les autochtones n'ont pas la même position. La décision de la Cour va mener à une nouvelle relation tripartite. »

« Le jugement n'empêchera pas le développement, mais il donnera plus de poids aux Premières nations. »

Le fédéral étudiera le jugement, a indiqué par communiqué le ministre des Affaires autochtones Bernard Valcourt. « Notre gouvernement croit que la négociation constitue le meilleur moyen de régler les revendications fondées sur les droits et titres ancestraux ».

Dans les Territoires du Nord-Ouest, toutes les terres sont ancestrales, à l'exception de

l'extrême-nord, qui fait l'objet d'une entente avec les Inuits. Trois sur cinq réclamations ont été réglées avec le fédéral au cours des années 1990, selon Alain Bessette, le directeur du journal L'Aquilon.

Les autochtones auront un plus grand mot à dire, explique Alain Bessette, résident de Yellowknife depuis 25 ans. « S'il y avait un désaccord, il faudrait que les promoteurs démontrent qu'il n'y aura pas de dommages à long terme. Dans le cas d'une mine d'uranium, par exemple, si ça va faire un gâchis durant un millénaire, un peuple autochtone pourra dire non. Ou il voudra avoir de meilleures garanties que tout sera nettoyé. »

Les affaires ne ralentiront pas aux TNO, d'après le journaliste. « L'industrie rebondit toujours. Surtout si, comme pour l'uranium, on ne peut pas en trouver ailleurs. Le jugement n'empêchera pas le développement, mais il donnera plus de poids aux Premières nations. »

La Cour suprême a reconnu en 2013 les terres promises aux Métis dans l'Acte du Manitoba. « Si les titres ancestraux ont été validés dans cette province, estime Aimée Craft, c'est possible ailleurs, comme en Ontario et au Québec. » Les négociations avec la Couronne sur des compensations n'ont pas encore débuté.



L'avocate métisse Aimée Craft est spécialiste de droit autochtone.

© Malachi Griffith